

une éruption furonculaire, dont on connaît la durée quelquefois désespérante, il faudra chercher à enrayer la marche de cette éruption, il faudra tâcher d'arrêter le cours de la furonculose. Que si cependant les moyens médicaux qui ont été mis en usage dans ce but ont échoué et si le furoncle arrive quand même à la suppuration, ou si, ce qui revient au même, on se trouve de prime abord en présence d'un furoncle arrivé à la période de suppuration, c'est aux moyens chirurgicaux qu'il faudra s'adresser, quitte cependant à chercher à éviter, par les moyens que nous allons décrire, le développement de nouveaux furoncles.—*Revue médicale.* (A suivre).

PATHOLOGIE ET THERAPEUTIQUE CHIRURGICALES.

Traitement chirurgical du varicocèle.—Différents procédés de traitement ont été proposés ou appliqués, se basant tous sur ce principe, que pour guérir le varicocèle, il faut supprimer la circulation dans les vaisseaux dilatés. Mais tous ces procédés n'étaient pas sans présenter des dangers très sérieux et toujours, lorsqu'on opérait un varicocèle, la vie était sérieusement compromise.

Les anciens attaquaient franchement les veines variqueuses, ils opéraient à ciel ouvert. C'est ainsi que faisaient Paul d'Egine, Celse, Ambroise Paré. Après avoir incisé le scrotum, ils isolaient le paquet variqueux afin de ménager le canal déferent et, aux deux extrémités de la plaie, ils liaient les veines et les sectionnaient entre les deux ligatures. Nous verrons que c'est le même procédé qu'on emploie aujourd'hui, mais en se mettant sous l'égide de la méthode antiseptique.

Rigaud, de Nancy, a institué un autre procédé, qui consiste dans l'isolement du paquet variqueux, préalablement mis à nu. L'isolement du paquet variqueux était établi par un large ruban; puis on pansait avec de la charpie et la suppuration, qui s'emparait des veines, les détruisait.

Par la méthode sous-cutanée, préconisée par Ricord, on cherchait à éviter la suppuration. Au moyen d'une aiguille, on introduisait un fil derrière les veines et, après l'avoir ramené en avant, on serrait la ligature. Vidal de Cassis pratiquait l'enroulement des veines variqueuses sur deux fils d'argent dont il serrait les extrémités.

Signalons encore la compression pratiquée au moyen de deux pinces placées sur le varicocèle à deux ou trois centimètres l'une de l'autre et serrant jusqu'au sphacèle; la cautérisation, au moyen d'une pince dont les mors ont été portés au rouge, ou dont les mors fenêtrés ont été garnis de pâte de Vienne ou de chlorure de zinc; l'acupuncture, les injections coagulantes, etc.

On voit que les procédés sont variés et nombreux; mais ils ne sont pas sans présenter des dangers sérieux et sans exposer les malades aux complications les plus redoutables. Nous ne voulons même pas faire entrer en ligne de compte, dans les causes de mort, après l'opération du varicocèle, la septicémie et l'infection purulente, qui sont pourtant assez importantes pour mériter une sérieuse attention, mais nous ferons simplement remarquer que tout opéré de varicocèle, si le chirurgien n'a pas pris toutes les précautions nécessaires, indispensables aujourd'hui.